INFOS MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le Lundi de 17h à 18h30 et le Mercredi de 9h à 10h.

Vous pouvez si besoin:

- Nous contactez par téléphone le matin au 03 44 44 04 02 du lundi au jeudi
- Nous laisser un message sur répondeur et nous vous rappellerons
- Prendre tout simplement rendez-vous





LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour les habitants de Morlincourt : Week-end : 350€ Pour les extérieurs : Week-end : 620€

Caution de 500€, le ménage de la salle est inclus dans le tarif sauf le balayage et les abords de la salle. La salle fait 12mx22m, elle dispose d'une cuisine avec four, lave-vaisselle, grand réfrigérateur et bar réfrigérant.

CONTACT: Marc-André DUPUIS 06 08 12 48 23

HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIERE :

Le cimetière est ouvert de 7h à 21h en continu toute l'année.



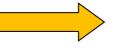


BIENVENUE AUX NOUVEAU ARRIVANTS!!

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune. N'hésitez pas à venir vous faire connaître en Mairie et récupérez de nombreuses informations concernant votre quotidien sur la commune.

NAISSANCES

18/04/2015 - FACHE Adrien (Compiègne) 07/06/2015 - RAPP Richard (Compiègne)



ETAT CIVIL

DÉCÈS

09/02/2015 - LESAGE Christiane veuve VERLON (Née le 07/10/1938) 12/06/2015 - LECAS Marie-Louise veuve BOULET (Née le 22/05/1923)

Juillet 2015 - N°3

LE MORLINCOURTOIS

Bulletin d'informations de la commune de Morlincourt

Agenda

JUILLET

Mardi 14 - Fête Nationale (Mairie)

SEPTEMBRE

Mardi 01 - Rentrée scolaire (Ecole)

OCTOBRE

11 - Repas annuel (Morlincool)

NOVEMBRE

Mercredi 11 – Armistice 1918 (Mairie) 20 - Beaujolais Nouveau (Mairie) Loto des Archers (Cie d'Arc)

DÉCEMBRE

Dimanche 6 - Repas fin d'année (Bon Amis) Dimanche 6 - Elections régionales Dimanche 13-Elections régionales Bourse aux Jouets (Morlincool)

Directeur de publication : Daniel CHARLET
Rédaction : Services et élus municipaux
Conception/Réalisation : Cynthia CAPELLE
Photos : Services, élus municipaux,
bénévoles et membres associatifs
Impression /Distribution: Services et élus municipaux
Janvier 2015 - Semestriel- Tirage : 250 exemplaires
Adresse : rue de la Mairie - 60400 MORLINCOURT
Tél : 03 44 44 04 02 - Fax : 03 44 93 13 82
Mail : morlincourt@paysnoyonnais.fr



Edito du Maire

Malgré un contexte compliqué, en raison des baisses programmées des dotations de l'état, (donc moins d'argent pour les communes), notre engagement communal reste une priorité.

L'avenir du village passe par une continuité de projets bien « ficelés », permettant d'obtenir des subventions indispensables : c'est une condition SINE QUA NON!

Tout cela dans le cadre d'un budget maîtrisé et réfléchi et discuté en amont avec toute l'équipe du conseil municipal et sans augmentation de la fiscalité.

L'équipe communale, (dont je suis très fier), est très présente et investie, elle veut avancer dans l'amélioration du cadre de vie de chacun et chacune.

Merci à toute mon équipe.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin (N°3). Un grand bravo à Cynthia Capelle pour sa conception et à tous les autres pour leur participation.

A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.

Daniel CHARLET

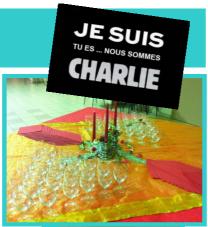
SOMMAIRE

Zoom surpage 2 à 4
Vie communalepage 5 à 9
Infos pratiquespage 10 & 13
Vie associativepage 14 à 18
Info' de dernière minutepage 19
Infos mairiepage 20

ZOOM SUR ...

LES VŒUX DU MAIRE! C'est dans une ambiance chaleureuse que M. le Maire a convié l'ensemble des habitants Vendredi 9 janvier afin de partager le pot de l'amitié à l'occasion de la présentation de ses vœux aux administrés. L'équipe municipale avait soigneusement préparé l'événement en ajoutant une petite touche personnelle qui a semble-t-il été appréciée. Une décoration aux couleurs de saison et des mises en bouche préparées par les conseillers. Le Maire a ainsi fait état de ce qui a été fait pour la commune, il a également abordé les

projets à venir pour l'année. Enfin, il ne pouvait présenter ses vœux sans évoquer les dramatiques événements de début janvier qui ont soulevé toute la France et au-delà... N'oublions pas!







GALETTE DES ROIS DES BONS AMIS

Comme chaque année, le club a repris ses activités en débutant par la galette des rois. C'est donc dans la bonne humeur que se sont retrouvés 25 adhérents du Club pour tirer les Rois tout en dégustant un bon Champagne.

ON FÊTE LA CHANDELEUR CHEZ LES BONS AMIS

En février, le Club des Bons Amis se retrouve pour manger des crêpes à l'occasion de la Chandeleur. Maryse Dupuis a préparé la pâte et son mari, Maurice Dupuis, les a fait cuire pour les 25 personnes présentes. Une bien belle dégustation, un grand merci à Maryse et Maurice pour la préparation. Un régal!



SUPER LOTO DES MORLINCOOLS! C'est devenu une tradition depuis quelques années, les Morlincools organisent un super loto en février à la salle des fêtes. Cette année, la foule n'a pas manqué le Samedi 21 février pour tenter sa chance afin de gagner les nombreux lots proposés. Buvette et restauration à disposition, les Morlincools avaient amené leur bonne humeur habituelle pour faire de cette soirée une réussite!

Félicitations aux gagnants!!







PREMIER BAPTÈME CIVIL DE LA COMMUNE!

C'est avec plaisir que M. le Maire a accueilli le 28 février 2015 le premier baptême civil de la commune. La famille s'est retrouvée en toute intimité dans la salle d'honneur de la mairie pour célébrer Pharell MONDOR né le 3 septembre 2008.

INFO' DE DERNIÈRE MINUTE!



RÉOUVERTURE DES PONTS!!

Le pont entre Morlincourt et Varesnes est terminé et a été ré-ouvert en avril. Celui de Morlincourt à Pontoise a ré-ouvert définitivement et sans alternance courant février.

Désormais les riverains vont pouvoir profiter de deux ponts remis à neuf pour traverser le canal.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunit environ 1 fois tous les 2 mois afin d'aborder les questions essentielles concernant la vie de la commune (subventions, travaux, projets, animations, vie communale,...). Les réunions du conseil municipal sont publiques et donc ouvertes à tous. Les dates et horaires des réunions sont affichés 2 semaines à l'avance sur la vitrine d'affichage de la mairie avec l'ordre du jour. Les comptes-rendus sont affichés par la suite en mairie et désormais disponibles sur le site internet.



TARIFS CSRG GUISCARD 2015

Le Centre Social Rural de Guiscard organise un accueil de loisirs sur Salency pour les enfants scolarisés de 3 à 17 ans, du lundi 06 juillet au Vendredi 31 juillet 2015.

- ⇒ Horaire d'accueil : 9h−17h possibilité de péri-éducatif : 7h30 à 9h et 17h à 18h30 (tarifs à la demi-heure).
- \Rightarrow Repas de 12h à 13h30 (fourni par les parents les lundis, mercredis et vendredis).
- ⇒ Prévoir le doudou pour les petits qui font la sieste.

<u>Les tarifs</u> sont calculés selon les ressources annuelles de la famille et du nombre d'enfants à charge. Pour les enfants hors canton, un supplément de **7,50** € par jour/enfant est demandé.

- Forfait semaine : 10 € ce forfait comprend : le repas à 3,50 € par enfant /journée, les mardis et jeudis + la sortie de la semaine.
- Le mini-camp 12-17 ans (3 jours-2 nuits): 18 €
- <u>Le mini-camp 9-11 ans</u> (2 jours 1 nuit) : **12 €**
- <u>La veillée</u> : 3,50 €.

Pour plus d'informations : 03 44 43 17 17 ou csr.guiscard@wanadoo.fr

POMPES FUNEBRES ORHAN-DEFRUIT, CHANGEMENT D'HORAIRES...

Voici les nouveaux horaires du magasin des pompes funèbres OHRANT, Mme BOUCHET Laura, assistante funéraire vous accueille le Lundi de 9h15 à 12h00 et de 14h15-17h45, du mardi au vendredi de 9h15 à 12h00 et de 14h15 à 18h00. Et enfin le Samedi de 9h15 à 12h00.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

POMPES FUNEBRES ORHANT-DEFRUIT, 392 RUE DU JEU D'ARC

Tél: 03.44.44.35.68 - Fax: 03.44.09.12.76 - Mail: p.f.orhant@orange.fr

Page 2 Page 19

VIE ASSOCIATIVE



« ASSOCIATION « LES MORLINCOOLS »

Le loto du 21 février 2015 a rassemblé 180 personnes. Un lave-linge, un sèche linge, un téléviseur, une tireuse à bière, une tablette ordinateur et de nombreux autres lots étaient à gagner.

La chasse aux œufs du 5 avril 2015 a permis à 38 enfants de la commune de venir récolter les œufs que les « Cloches » sont venues cacher sur la Place de la Mairie. Ils ont pu ensuite profiter d'un petit déjeuner avec leurs parents dans la cours de l'école.



La Brocante du 25 mai 2015 a permis à 75 participants de vider leur grenier. Cette journée a été ensoleillée. Elle nous a permis d'avoir beaucoup de visiteurs, notamment pendant le déjeuner autour de nos grillades/frites. Néanmoins, au vu de l'affluence que nous avons dû gérer entre 12h et 14h, nous tenons à présenter nos excuses pour le temps d'attente que vous avez dû subir et nous vous remercions pour votre compréhension.

Les manifestations à venir pour terminer cette année :

- L'Assemblée Générale : le 17 septembre 2015 qui réunira ses membres pour l'élection de ses dirigeants. Cette Assemblée permet également de valider les orientations prises pour l'année 2015/2016.
- Le repas annuel : le 11 octobre 2015 qui marquera notre rentrée.
- La bourse aux jouets : le 5 décembre 2015 33 exposants pourront venir vendre leurs jouets et objets de puériculture gratuitement.

Nous avions envisagé des manifestations pour cette année dont un week-end sur les marchés de Noël en Alsace, faute de participants, nous n'avons pu concrétiser cette sortie. En effet, nous avons reçu seulement 22 préinscriptions. Ce qui ne permet pas la réservation d'un bus.

Nous essaierons de réitérer cette proposition en essayant de nous associer à une autre commune.

Nous travaillons pour cette fin d'année à une sortie théâtre ou autre.

Nous vous rappelons que nous sommes présents sur facebook (comité les morlincools). Vous pouvez à tout moment, nous faire part d'idée que vous auriez pour animer la commune.

Valérie LEROY, Secrétaire de l'association

ZOOM SUR ...

ELECTIONS CANTONALES:

Les élections cantonales désormais appelées départementales se sont déroulées les 22 et 29 mars. Au premier tour, le taux de participation fut de 62.34% avec 240 votants sur 385 inscrits sur la commune. A l'issue de ce premier tour, le Front National a obtenu 43,16%, l'Union de Gauche 36,32%, les divers Droite 10,26%, l'Union de la Droite 6,41% et les divers Gauche 3,85% des voix. Au deuxième tour, le taux de participation fut un peu plus élevé avec 63,90% pour 246 votants sur 385 inscrits. A l'issue de ce second tour qui opposait le FN (Michel GUINIOT et Nathalie JORAND) et l'Union de la Gauche (Patrick DEGUISE et Caroline DUQUENNE-HORC), c'est finalement l'Union de Gauche qui a emporté la majorité des voix sur la commune avec 53,68% contre 46,32% pour le FN. Néanmoins, le FN a été élu avec 51,46% des voix sur le canton de Noyon qui regroupe 42 communes. A venir, les élections régionales en décembre 2015!!

LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES DES MORLINCOOLS Chaque Dimanche de Pâques, les enfants de la commune sont nombreux à venir chasser les œufs pour finir par les déguster avec envie. Accompagnés de leurs parents, les enfants de la commune âgés de 2 à 10 ans étaient présents Dimanche 5 Avril. Une belle matinée où le soleil était de la partie!!



REPAS DANSANT DES BONS AMIS

En Avril a eu lieu le premier repas de l'année pour l'équipe des Bons Amis. Une cinquantaine de personnes du club étaient présentes. Comme chaque année, l'ambiance était au rendez-vous, ce fut une belle journée!

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI Fidèles au rendez-vous, une poignée d'habitants sont venus commémorer le 8 mai 1945 au Monument aux Morts de la Commune en présence du Maire et de ses conseillers. Le Maire a fait un discours touchant, une gerbe a été déposée et la Marseillaise a été entonnée par l'ensemble de la population. Une cérémonie pour se souvenir et ne jamais oublier notre histoire!



Page 18 Page 2

ZOOM SUR ...

Pentecôte. Elle a réuni des exposants sous un ciel taquin le matin et estival l'après-midi. Comme chaque année, la joyeuse bande a régalé les papilles avec un barbecue/frites toujours aussi apprécié. Nos amis chineurs étaient nombreux pour cette belle journée! Rendez-vous l'année prochaine!



LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE, ENFIN ACCESSIBLE !!!

L'équipe municipale a travaillé dès son arrivée sur l'élaboration d'un site internet pour la commune.

Il est désormais en ligne et accessible à cette adresse : WWW.morlincourt.fr

Vous y trouverez:

- ⇒ Les horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie
- ⇒ Les tarifs et informations concernant la location de la salle des fêtes
- ⇒ Les comptes-rendus de conseil municipal
- ⇒ L'ensemble des n° du Morlincourtois
- ⇒ Le calendrier de collecte
- ⇒ Les liens et informations concernant vos démarches administratives
- ⇒ Des liens utiles
- ⇒ Le listing des associations
- ⇒ Le listing des professionnels
- \Rightarrow Des informations sur le cadre de vie de la commune
- ⇒ L'école, le périscolaire, ...
- ⇒ L'urbanisme
- \Rightarrow La paroisse
- ⇒ Des photos anciennes et récentes de la commune
- ⇒ Et bien d'autres choses encore

Le site est encore en cours d'élaboration, il n'est pas figé et peut évoluer, n'hésitez donc pas à communiquer vos différentes remarques aux élus afin de l'améliorer.

Merci de votre compréhension!

VIE ASSOCIATIVE

CLUB « LES BONS AMIS »

Le club est reparti pour une année avec 54 adhérents.

=> Aussi en 2015, nous nous sommes retrouvés pour des moments de convivialité :

- Janvier : La galette des rois a réuni 25 membres du club pour une galette accompagnée de champagne;
- Février : La chandeleur a été fêtée par l'ensemble des membres. Nous étions 25 à déguster les délicieuses crêpes du couple Dupuis, un grand merci à eux !
- Avril : Nous avons organisé le premier repas de l'année. Aussi, nous avons réuni 50 personnes. Tout le monde était ravi, nous avons passé une belle journée dans une bonne ambiance.
- Mai : En ce mois de mai, nous avons fêté 9 <u>anniversaires</u>. Nous nous sommes notamment réunis pour fêter les 90 ans de M. STARKO. Nous étions 22 pour déguster un bon gâteau accompagné de champagne!





=> Au programme pour finir l'année :

- Septembre : Buffet froid entre joueurs du Club des Bons Amis, confectionné par les membres.
- Novembre : Célébration du Beaujolais nouveaux entre adhérents avec casse-croûte.
- Décembre : Repas animé de fin d'année programmé pour le 2 décembre avec le traiteur MASS de Chauny.

Encore de belles retrouvailles en prévision!!

Merci à tous de répondre présents à nos diverses manifestations. C'est pour nous un plaisir de se retrouver en toute convivialité! Un grand merci également à l'ensemble des membres du Club pour leur investissement quotidien qui nous permet de faire vivre l'association.

Joëlle CLEMENT, Présidente du Club

Page 4 Page 17

VIE ASSOCIATIVE



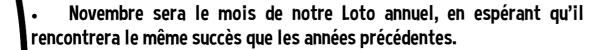
• La saison 2014-2015 a démarré par le tir à l'oiseau qui a consacré Jacques VILLAIN, Roi de la compagnie pour l'année à venir.

• La partie tradition a laissé place à la compétition puisque depuis, les archers ont participé à de nombreuses rencontres officielles... Guiscard, Commenchon, Bussy, Chiry-Ourscamps, Beaulieu-les-Fontaines et le bouquet provincial de Provins le 31 mai 2015.

• Tout au long du mois de Juin, notre compagnie a organisé son concours officiel qui a accueilli comme chaque année plusieurs centaines de tireurs.



 Au mois de septembre auront lieu les championnats de ronde, de Picardie, de l'Oise ainsi que les championnats de France auxquels participeront les archers qui se seront préalablement qualifiés.



A bientôt pour d'autres informations!

Le Capitaine, Henri FICHAUX



PERISCOLAIRE: INSCRIPTIONS POUR 2015/2016!

L'accueil périscolaire a démarré en 2014 sur la commune. Ce service géré en collaboration avec la CCPN (Communauté de Communes du Pays Noyonnais) sera de nouveau accessible en septembre pour l'année scolaire 2015/2016. Les



activités sont encadrées par Nathalie HARNAY qui gère également les rythmes scolaires (NAP) sur la commune. Pour mémo, l'accueil périscolaire se fait de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école et le soir dès la sortie de l'école jusqu'à 18h30 dans la salle de classe de l'école au rez-de-chaussée. En 2014, 9 enfants ont été accueillis le matin et 6 à 8 le soir.

Pour inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, vous devez remplir un dossier annuel d'inscription et choisir une formule d'inscription (abonnement ou occasionnel) selon vos besoins. Les tarifs pour l'accueil périscolaire du matin et du soir comportent le coût d'encadrement auquel s'ajoute le coût du goûter pour le seul accueil du soir. Il est forfaitaire au sens où tout accueil du matin ou du soir entamé est dû en totalité.

Les dossiers d'inscriptions à l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les NAP (un dossier pour les 3) sont disponibles tout au long de l'année sur le site de la CCPN (www.paysnoyonnais.fr). Vous pouvez également le demander directement auprès de Nathalie HARNAY. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la CCPN qui gèrent l'accueil périscolaire sur l'ensemble du territoire du Pays Noyonnais: 03 44 09 60 40.



RYTHMES SCOLAIRES: INSCRIPTIONS POUR 2015/2016!

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont démarré sur la commune. La CCPN (Communauté de Communes du Pays Noyonnais) prend en charge ces activités. Nathalie

HARNAY, responsable du site a mis en place avec son équipe un programme d'activités sur l'année dont le thème était « Sport & Modelage ». Une trentaine d'enfants ont été accueillis dans la salle des fêtes cette année. Nous repartons donc dès septembre pour une nouvelle année de rythmes scolaires. Voici les horaires des NAP pour l'année scolaire 2015/2016:

Morlincourt : Vendredi de 13h58 à 16h 58 Varesnes : Jeudi de 13h46 à 16h46 Pontoise : Mardi de 13h52 à 16h52

Les NAP ne sont pas obligatoires, pour ceux qui souhaitent inscrire leurs enfants, les inscriptions se font pour l'année mais il est possible d'effectuer des modifications en cours d'année. Les dossier d'inscription sont téléchargeables sur le site internet www.paysnoyonnais.fr. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les services de la CCPN: 03 44 09 60 40.

=> A NOTER : Les dossiers d'inscriptions périscolaires et rythmes scolaires (NAP) sont déjà disponibles sur le site de la CCPN et sont à rendre pour le 17 juillet 2015.

e 16 Page 5

VIE COMMUNALE

LE PETIT JOURNAL DE L'ECOLE DE MORLINCOURT

Durant cette année scolaire, les élèves de nos deux classes (CE2, CM1 et CM2) ont participé à plusieurs projets :

En septembre et octobre 2014, afin d'entretenir le devoir de mémoire et célébrer le centenaire de la Guerre 14/18, nos deux classes ont travaillé sur la Première Guerre Mondiale: nous avons étudié les monuments aux morts des trois communes du RPI ainsi que celui de la ville de Noyon. Nous avons également visité une exposition (au Musée du Noyonnais) dédiée au thème de « L'artisanat dans les tranchées ».



• Le jeudi 28 mai dernier, nos deux classes sont allées en voyage au château de Chantilly. Lors d'une animation autour du modelage, nos élèves ont pu réaliser un buste en argile. Nous nous sommes aussi promenés dans le parc du Château.

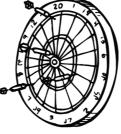
 Au cours du 3^{ème} trimestre, les deux classes ont bénéficié de cours de tennis avec Eric, un professeur de l'Ecole de Tennis de Noyon. Ce projet a pu être réalisé grâce au Club de Tennis de Morlincourt qui a financé les séances. Nous le remercions vivement!



Cette année scolaire se termine déjà. Nous vous souhaitons de passer deux beaux mois d'été, avec le soleil évidemment! Rendez-vous en septembre 2015!

Martine et Marie Anne Institutrices de l'école de Morlincourt

VIE ASSOCIATIVE



« ASSOCIATION LE RÉTRO DART'S »

Voici le temps du championnat de France à La Rochelle. Cette année, nous sommes arrivés 2ème de notre poule sur 9. Nous sommes qualifiés en doublette et en équipe donc nous voilà partis pour une semaine intense, cela grâce à tous ceux qui ont participé à nos activités organisées tout au long de l'année comme :

- Le 15 février 2015 : Repas Choucroute (24 personnes)
- Le 7 et 8 mars 2015 : Soirée Disco et Paëlla avec tournoi de belote (117 personnes)
- Le 19 avril 2015 : Repas Couscous (21 personnes)

Les grilles de tombola vendues nous ont également beaucoup aidé. De nombreux lots étaient à gagner : bouteilles de champagne, bouteilles de vin, appareils électro-ménager,...)



Et nous n'oublions pas de mentionner nos bienfaiteurs :

La mairie de Morlincourt
Les pompes funèbres ORHANT
AL Nettoyage
Le Bar « Le Rétro »
Karlsbrau
Pizza King
Wanted Agency
La Boulangerie de Beaulieu-les-Fontaines

Un pot de l'amitié a été organisé pour remercier tous ceux qui nous ont aidés d'une manière ou d'une autre pour qui cette saison soit la plus réussie possible.

Les dates pour les activités à venir sont en cours d'élaboration afin de préparer un calendrier que nous distribuerons dans les boîtes aux lettres comme à chaque manifestation. Alors surveillez vos boîtes!!



Pour conclure, je parle au nom de tous les membres de l'association qui souhaitent remercier M. le Maire et ses adjoints de Morlincourt sans qui tout cela ne serait possible.

A très vite pour de nouvelles aventures

Franck ROBET, Président de l'association et gérant du bar « Le Rétro » à Morlincourt.

Page 6 Page 15

INFOS PRATIQUES

AMELI.FR: CHACUN Y TROUVE SON COMPTE!



Aujourd'hui dans l'Oise, grâce à leur compte personnel et gratuit, plus de 200 000 assurés gèrent facilement et efficacement leurs démarches de santé depuis le site internet de l'Assurance Maladie, ameli.fr. Et le succès ne se dément pas avec plus de 2 700 nouvelles adhésions par mois.

Alors, plus d'hésitation! Créez votre compte ameli et effectuez vos démarches de chez vous!

Le compte ameli : tout un univers de services en ligne...

En ouvrant gratuitement son compte personnel sur ameli.fr, chacun peut gérer son dossier d'assuré, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 :

- suivre ses remboursements de soins et d'indemnités journalières,
- contacter un conseiller Assurance Maladie,
- télécharger une attestation de droits ou d'indemnités journalières,
- suivre la fabrication de sa carte Vitale,
- télécharger son relevé fiscal,
- consulter l'historique de ses arrêts de travail...

Le compte ameli permettra également très bientôt de déclarer en ligne la naissance de son enfant.

En 2014 dans l'Oise, plus de 172 000 attestations de droits et 104 000 attestations d'indemnités journalières ont ainsi été téléchargées depuis le compte ameli.

...et une plus grande proximité

Et pour encore plus de proximité, téléchargez gratuitement l'application « mon compte ameli », pour accéder en toute sécurité, n'importe où et à n'importe quel moment aux nombreux services à partir d'un Smartphone. Cette application, en évolution constante, permet de retrouver en situation de mobilité les principaux services réservés aux seuls adhérents du compte sur internet.

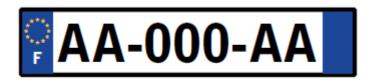
Le compte mobile dans l'Oise, c'est plus de 11 000 utilisateurs en 2014 et 35 000 connexions.

VOUS DÉMÉNAGEZ ? VOUS POUVEZ CHANGER D'ADRESSE SUR VOTRE CARTE GRISE PAR INTERNET!



IIISTERE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
T DE L'IMMIGRATION

Il est désormais possible de déclarer votre changement d'adresse sur https://mon.servicepublic.fr. Vous recevrez par courrier une étiquette autocollante à placer sur votre carte grise. Ce service concerne les véhicules ayant déjà un nouveau numéro d'immatriculation.



=> Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

VIE COMMUNALE



DEPOTS SAUVAGES:

Des dépôts sauvages et autres insalubrités ont été signalés sur la commune. Ce type d'incivilités est passible d'une amende de 450€ depuis le 25 Mars 2015 (amende de 3e classe-Décret n°2015 -337). Des procédures sont déjà en cours, nous rappelons donc à tous que la nature doit être préservée et que les déchets n'y ont pas leur place!

FIBRE OPTIQUE, ça avance!

Les travaux pour la mise en place de la fibre optique continuent sur la commune. Après avoir réalisé les travaux de câblage sur l'ensemble des rues, les techniciens ont également installé une armoire technique positionnée devant l'entrée du cimetière. Prochaine étape : installation des prises chez les particuliers début 2016.





PLAN LOCAL D'URBANISME

L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit. Durant la phase de concertation, une réunion publique a été organisée en avril au cours de laquelle le cabinet URBA-SERVICES a présenté le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour la commune. Une dizaine de personnes ont assisté à cette réunion et échangé sur les orientations prises par le conseil



municipal en collaboration avec le cabinet. La concertation est désormais close, nous allons passer à la phase « enquête publique ». Une seconde réunion publique aura lieu prochainement. Nous comptons sur votre présence car il s'agit de vos intérêts. D'ailleurs, il a été décidé dans ce projet que la ruelle Gauchy deviendrait prochainement une sente piétonne « uniquement », d'autres projets son également en cours ...

=> A SAVOIR: L'ensemble des documents concernant le PLU sont consultables en mairie sur simple demande.

Page 14 Page 7

VIE COMMUNALE

AMÉNAGEMENTS, PETITS TRAVAUX ET PROJETS EN COURS!



LOCAL SERVICE TECHNIQUE: Suite à l'achat du hangar, les travaux d'aménagements ont commencé. Ce sont les sociétés VADEZ TP (réseaux), SARL ORHANT-MYJAK (gros œuvre), EURL TURGY (bardage), ENTR. TALMANT (électricité) et EURL BAP (fenêtres) qui réalisent les travaux actuellement. Le coût de l'opération s'élève à 75 000 € TTC.

VOIRIE: Les travaux de voirie

rue des Grévières et rue du Joncquoy sont terminés pour la partie Morlincourt. Environ 900 m de trottoirs ont ainsi été créés par la société GOREZ, des bordures ont dû être remplacées et les caniveaux rénovés. Dans la continuité de ce qui avait déjà été fait par la précédente équipe municipale, deux couleurs ont été apposées, rouge devant les sorties de propriétés.. Le traditionnel enrobé noir concerne le reste des



trottoirs. Des zones de stationnement à cheval sur le trottoir et la chaussée ont été créées et permettront à la fois le passage des piétons, et notamment des poussettes, tout en obligeant les automobilistes à ralentir. Le coût de cette opération est d'environ 83 000 € HT. Les travaux pour ces mêmes rues sur la partie Noyon ont débuté mi-juin.

AMENAGEMENT PAYSAGER:

Les parterres de fleurs rue du Calvaire, rue du Jeu d'Arc, aux Monuments et un peu partout dans la commune ont été refleuris. Le Calvaire a été rénové, une bénédiction de la nouvelle croix aura lieu probablement en septembre. Celle-ci a été réalisée gracieusement par l'un des membres du conseil municipal. Merci à Rémy!

AVANT-Janvier 2015



APRÈS-Juin 2015





INFOS PRATIQUES

DE LA GYM BIEN-ÊTRE POUR LES SÉNIORS A MORLINCOURT !!



Carole MARTIN-FROISSART propose des cours de gym pour les séniors (à partir de 50 ans), les lundis de 18h00 à 19h00, et les jeudis de 10h00 à 11h00 dès la rentrée 2015.

Les séances de Gym Bien-Etre sont des exercices ludiques et adaptés pour retrouver, entretenir et améliorer : aisance, motricité, mémoire, équilibre, coordination, tonus, etc... Les

séances ont lieu dans la petite salle à l'étage de la salle communale. Il faut apporter son tapis de gym, sa bouteille d'eau et une tenue de sport avec des baskets d'intérieur.

La rentrée est prévue au 31/08/2015, les séances des 15 premiers jours de septembre sont gratuites pour essai...



Page 8 Page 13

INFOS PRATIQUES

LES ELECTIONS REGIONALES APPROCHENT!

Les élections régionales françaises de 2015 auront lieu les 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les 14 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer ainsi que l'assemblée de Corse, l'assemblée de Guyane et l'assemblée de Martinique pour un mandat de six ans. Ces élections sont les premières dans le cadre des régions redécoupées.

Les élections régionales ont lieu au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

Un second tour a lieu si aucune liste n'atteint 50 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent se qualifier au second tour les listes ayant recueillies 10 % des voix. Les listes ayant obtenus au moins 5 % peuvent fusionner au second tour avec une liste qualifiée.

Au tour décisif (premier tour si une liste a obtenu 50 %, second tour sinon), la liste arrivée en tête reçoit une prime de 25 % des sièges alors que le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant reçu au moins 5 % des voix. Ainsi, la prime majoritaire permet à une liste arrivée en tête de disposer d'une majorité de sièges au conseil régional à partir d'environ 33 % des voix. Les sièges sont répartis entre les listes au niveau régional mais, au sein de chaque liste, les sièges sont attribués par section départementale.

Rappel sur les conditions de vote : Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pourrez toujours voter par procuration. Pour en savoir plus : www.service-public.gouv.fr

Pour les élections de décembre, les différentes régions seront réparties comme suit :

Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine;

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes;

Auvergne et Rhône-Alpes;

Bourgogne et Franche-Comté;

Bretagne;

Centre:

Corse:

lle-de-France;

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées;

Nord - Pas-de-Calais et Picardie :

Basse-Normandie et Haute-Normandie;

Pays de la Loire;

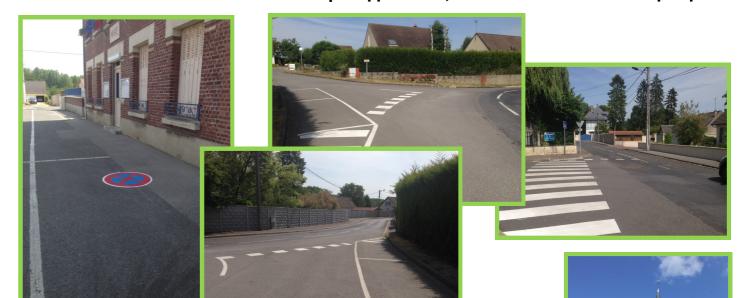
Provence-Alpes-Côte d'Azur.



VIE COMMUNALE

SIGNALISATION & SECURITE ROUTIERE:

- Les travaux de marquage au sol rue du Château ont été réalisés par la société FRANCE MARQUAGE. Ainsi, un changement de priorité a été mis en place, un « cédez le passage » en lieu et place du « Stop » au croisement entre la rue du château et la rue de Salency. Un deuxième « cédez le passage » a été fait au croisement entre la rue du château et le square de Roucy ainsi que deux places de stationnement.
- Le marquage de la place de la mairie a également été revu avec une flèche indiquant le sens de circulation et des interdictions de stationner ont été apposés au sol le long de la mairie et de l'école afin de sécuriser la zone qui rappelons le, reste une zone d'accès aux pompiers.



CIMETIERE: Des poubelles sont à votre disposition dans l'enceinte du cimetière. Une poubelle est réservée aux déchets verts et une autre pour les pots et plantes artificielles. Ces poubelles sont strictement réservées aux déchets du cimetière. Merci de respecter ce lieu de recueillement.

Voisins & Vigilants ©

VOISINS VIGILANTS: La commune s'est rapprochée de la gendarmerie de Noyon qui malheureusement n'a pas les moyens techniques de pouvoir assurer prochainement la mise en place du dispositif.

Toutefois, la réunion prévue avec la gendarmerie aura bien lieu, une date est encore à fixer, elle aura pour but

de rappeler les consignes de sécurité et moyens mis à votre disposition. Une application est disponible sur Smartphones pour ceux qui le souhaitent « STOP CAMBRIOLAGES ».

Page 12

? RÉGIONS

INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ:

La gendarmerie vous informe sur le CORG

Beaucoup d'entre nous s'interrogent encore des raisons pour lesquelles un gendarme de BEAUVAIS répond à notre appel alors que nous sollicitons la brigade de notre secteur. Le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG) est une structure opérationnelle qui est devenue incontournable dans l'organisation de la gendarmerie au niveau du département.



Il est le point d'entrée de l'accueil téléphonique d'urgence : (le «17») pour toutes les communes placées sous la responsabilité des forces de gendarmerie.

À ne pas confondre avec :
- le « 18 » pour appels des pompiers
- le « 15 » pour appels du SAMU

Il est, bien sûr, en lien permanent avec les autres services de l'État.

Ses missions:

Centralisation de l'information Réponse aux sollicitations Gestion et coordination des interventions

Entre 19h et 8h

La nuit, si je compose l'appel d'urgence « 17 » ou le numéro à 10 chiffres de la brigade locale, je parviens au CORG de BEAUVAIS.

Entre 8h et 19h

Je peux joindre la brigade pour une démarche administrative, le suivi de ma plainte , etc...
Il me faut alors composer le numéro à 10 chiffres de la brigade
Si c'est une urgence je fais le « 17 »

Le rôle de l'opérateur du CORG est de répondre aux sollicitations des usagers, de les rassurer, de les informer sur la suite immédiate donnée à leurs appels, de déclencher si besoin l'intervention des forces de l'ordre et de coordonner l'action de celles-ci. Le CORG centralise les interventions sur tout le département, et répond également à l'appel des usagers lorsque les brigades sont fermées au public. Durant ces horaires, c'est lui qui coordonne les moyens de la gendarmerie. Le CORG est l'outil opérationnel à la main du commandant de groupement de l'Oise, pour une bonne coordination des patrouilles et une intervention plus rapide et plus efficace en cas de besoin.

INFOS PRATIQUES

PETIT RAPPEL DES ARRÊTÉS

En cette période estivale, il semble judicieux de rappeler à tous quelques textes de lois importants pour bien vivre en communauté. Merci à tous de respecter vos prochains!

RÉGLEMENTATION D'ELAGAGE ET HAUTEUR DES HAIES

En ce qui concerne les arbres et les arbustes, l'article 671 du Code civil spécifie que :

- Les plantes dont la hauteur est supérieure à 2 m à l'âge adulte doivent être placées à une distance minimale de 2 m de la clôture (limite de propriété).
- Les plantes dont la hauteur ne dépasse pas les 2 m peuvent être placées à une distance minimale de 50 cm de la propriété du voisin.

Il est également à rappeler que les arbres, les haies, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires afin de sécuriser les infrastructures et les usagers qui peuvent les emprunter. Il est donc recommandé d'effectuer des travaux d'élagage pour vous mettre en conformité et d'assurer par la suite, un entretien régulier.

RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

Extrait de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999

- <u>Article 1er</u>: Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit nuisant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de **jour comme de nuit**. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits de voisinage,...
- Article 2 : Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple : des cris d'animaux et principalement les aboiements, des appareils de diffusion du son et de la musique, des outils de bricolage, de jardinage, des appareils électroménagers, des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, de l'utilisation de locaux ayant subi des aménagements dégradant l'isolement acoustique, des pétards et pièces d'artifice, des activités occasionnelles, fêtes familiales, travaux de réparation..., de certains équipements fixes : ventilateurs, climatiseurs, appareils de production d'énergie, compresseurs non liés à une activité fixée à l'article R.48-3 du Code de la santé publique.
- Article 7: Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par des travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h30 à 19 h30 les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

<u>Article 22</u> : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur

RÉGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX PAR LES PARTICULIERS

Extrait de l'Article 84 du règlement sanitaire départemental

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit. Les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers

Page 10 Page 11